



Barrio Galbarriatu, 10 – 48170 ZAMUDIO – ESPAGNE

☎ 94 454.41.63 📠 94 454.41.60

[www.lyceefrancaisbilbao.com](http://www.lyceefrancaisbilbao.com)

E-mail: [direction-primaire@lyceefrancaisbilbao.com](mailto:direction-primaire@lyceefrancaisbilbao.com)

## Compte-Rendu du Conseil d'École 1 22 novembre 2010

### Présents au Conseil d'École :

**Présidente** : Madame Sandrine Grasland, Directrice des classes primaires

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine Gorrégues, enseignante en CPB

### Invités de droit :

Monsieur Jean-Louis Perrin, Proviseur

Monsieur François Garcia, Proviseur Adjoint

Madame Marie-Thérèse Robillard, Gestionnaire

### Représentants des parents d'élèves :

Mme Antonieta Guerra, CM2

Mme Beatriz Añon, CE1-MS

M Iñaki Lopategui, CE1

Mme Céline Escourrou, CP

Mme Regina Arbeo, GS-CE1

Mme Marina Pérez, MS-GS-CE1

Mme Christelle Martinez, MS-CP

### Représentants des enseignants par niveaux d'enseignement :

Mme Josyane Ascondo, TPS

Mme Estibaliz Ruiz de Velasco, PS

Mme Muriel Lepeltier, MS

Mme Christine Valette, GS

Mme Catherine Gorrégues, CP

Mme Nathalie Mathard, CE1

Mme Christine Morin, CE2

Mme Françoise San Vicente, CM1

M Iñaki Torre, CM2

Mme Amaya García Crawford, Langues

### Absents :

Mme Marta Camiña, MS

M Olivier Delaire, GS-CE1

Visite ponctuelle de M Salazar, Responsable du nettoyage de l'établissement.

La séance s'ouvre à 18h00

Mme la Directrice de l'école primaire, Sandrine GRASLAND propose un tour de table pour les présentations. La réunion suit l'ordre du jour prévu.

### I. Le règlement du Conseil d'école

La Directrice lit la circulaire de l'AEFE.

Dans un établissement comprenant enseignement primaire et enseignement secondaire, un conseil d'école sera constitué qui, se réunissant avant le conseil d'établissement, examinera les problèmes pédagogiques de la section primaire.

### **Composition du Conseil d'École :**

- la directrice ou le directeur, président,
- les enseignants de l'école, constituant, avec le directeur, le conseil des maîtres,
- les représentants des parents d'élèves, élus pour chaque niveau au scrutin uninominal (ces représentants constituent le comité des parents).
- Le proviseur ou le principal, le Conseiller Culturel ou son représentant, l'IEN résident, assistant de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats des élections. L'ordre du jour est adressé aux membres du Conseil au moins dix jours avant la date des réunions.

Le conseil peut également être réuni à la demande du directeur, ou de la moitié de ses membres, ayant voix délibérative.

Peuvent assister aux séances du conseil d'école, et pour les affaires les intéressant :

- les personnes chargées des activités complémentaires dans le cadre de la vie de l'école,
- des personnes invitées par le Président, et dont la consultation est jugée utile sur l'un des points de l'ordre du jour.

Le nombre des membres du conseil d'école peut être réduit dans le cas où l'école comporte plus de quinze classes, sous réserve que soit conservée la proportion entre les enseignants et les parents d'élèves, et la représentation de tous les niveaux d'enseignement.

Après chaque séance, il est dressé un procès verbal de la réunion, qui est consigné dans un registre spécial conservé à l'école.

Le présent Conseil d'École n'est pas tenu d'approuver le Compte Rendu du Conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire écoulée.

## **II. Situation de rentrée :**

9 classes maternelles et 14 classes élémentaires.

Présentation des effectifs et des enseignants de chaque classe.

La moyenne générale des classes est de 25 élèves.

Les classes sont menées par leurs enseignants titulaires de classe et par les professeurs de langue espagnole ou anglaise, le professeur de musique ainsi que les bibliothécaires.

### **Nouveaux dans l'équipe pédagogique :**

- Sandrine Grasland à la direction
- Christine Valette en GS
- Valérie Fasolo en MSB
- Emilie Alonso en remplacement de Frédérique Brun (congé de maternité)

### **Nouveaux enseignants à leur niveau :**

Josyane Ascondo en TPS

Catherine Gorrégues en CP

Jaime Toña de maternelle en CM2

## **II - Les Aides Personnalisées :**

Elles sont apparues dans les programmes de 2008.

L'horaire des élèves de la péninsule ibérique est de 26 heures hebdomadaires obligatoires + 1H30 d'aide personnalisée pour les élèves présentant des difficultés passagères.

L'aide personnalisée doit se faire en dehors du temps scolaire. Dans notre établissement, il se déroule pendant la pause méridienne. L'établissement a reçu très peu de réponses négatives de la part des parents.

En maternelle, l'Aide personnalisée se fait pendant le temps scolaire (un enseignant intervient dans une autre classe). Au CP, l'organisation est particulière puisqu'il y a une co-intervention en production d'écrits d'une heure puis 2 fois 30 min hors temps scolaire.

Les CE1 : 3 X 30 min et tout le cycle 3 : 2 X 45 min

## **III - Les livrets scolaires :**

Communs à toute la péninsule ibérique, ils ont été mis en place l'an dernier version papier.

Ils sont actuellement à l'étude pour être informatisés pour l'année prochaine. Les parents auront la possibilité de les imprimer.

Cette année les livrets seront remis aux familles dans les délais suivants :

Ecole maternelle :

TPS Bilan d'adaptation vers le 15 /12 /2010 – Bilan fin juin 2011

PS : Fiche passerelle en Décembre 2010 et un bilan fin juin 2011

MS et GS : Livret fin janvier, puis 2<sup>ème</sup> bilan fin juin 2011

Ecole élémentaire : mi-décembre – mi-mars ; fin juin

## **IV - La formation continue :**

La formation continue pour les enseignants ne porte pas préjudice aux élèves car les enseignants titulaires de classe sont remplacés par des enseignants en contrat de préretraite.

## **V - Les sorties pédagogiques**

TPS : sorties prévues aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres (ferme, projet jardin, musée des Beaux Arts de Bilbao)

PS : Marché de Derio

MS : Musée des Beaux Arts, puis Musée de San Sébastien au 3<sup>ème</sup> trimestre

GS : Musée des beaux Arts

CP : Sortie au Musée des Beaux Arts et sortie de fin d'année en roller

CE1 : Classe transplantée à Seignosse (Thème du Cirque et Etude du milieu – Landes)

CE2 : Grotte de Santimamine. Visite virtuelle dans la grotte puis atelier de peinture rupestre.

CM1 : Sorties au musée des Beaux Arts (recyclage déchets) sortie à l'aéroport au 3<sup>ème</sup> trimestre  
3 classes transplantées :

CM1A et CM1C classe d'astronomie dans le Gers du 23 au 27 mai avec visite de la Cité de l'espace à Toulouse. (devis entre 380 et 400 euros)

CM1B classe de neige à Gourette du 6 au 11 février avec les correspondants de l'école publique bilingue de Hendaye –plage. (prix du séjour 430 euros la semaine)

CM2 : Voyage de fin d'année qui est encore à l'état de réflexion et qui serait proche de la frontière. A dominante arts visuels. (prévue pour fin mai)

Sorties ponctuelles : Musée de la Mine, Musée des bérêts à Balsameda, et Beaux Arts de Bilbao.

## **V- Fête de fin d'année :**

M. Torre : Les enseignants demandent que la fête de fin d'année soit le plus tard possible pour pouvoir terminer les programmes sans démobiliser les élèves.

M. Perrin : La fête de fin d'année n'est pas seulement la fête de l'école primaire mais aussi celle du secondaire.

Mme Ascondo propose de faire :

- 1- des spectacles dans les classes pour les parents concernés un jour de la semaine
- 2- une kermesse le samedi pour tous

Mme Pinedo : La kermesse est une bonne idée

Mme Añon : il faudrait favoriser les sports ce jour là

M Perrin : Le sport n'est pas la raison d'être de l'école c'est une activité parmi d'autres. Les dates de fin mai sont assez peu utilisées dans la vie locale, elles pourraient convenir à tous.

## **VI – Questions diverses :**

### **1. Propreté dans les toilettes :**

Participation de M Salazar

L'état de propreté dans les toilettes est remis en cause par les parents.

M Salazar déclare passer deux fois par jour à 10H30 et à 12H00 tous les jours. Les toilettes sont nettoyées tous les soirs avec de l'eau de javel. Pendant la classe elles sont nettoyées avec un désinfectant sans eau de javel pour ne pas abîmer les vêtements. Le sol est lavé tous les soirs. Le sol est poreux, il nécessite environ 3 heures de séchage en maternelle.

Un parent souligne le manque de papier.

Le travail de M Salazar n'est pas remis en cause. Il s'agit de la disparition du papier ; les élèves l'emportent, bouchent les toilettes, jouent à le dérouler...

Le rouleau pourrait être placé à l'extérieur des toilettes et chacun irait se servir.

M Le Proviseur précise qu'il existe des problèmes d'évacuation dans les toilettes du bas mais pas dans les autres toilettes.

Mme Ruiz de Velazco signale qu'en maternelle, les enfants sont accompagnés par les ATSEM pour aller aux toilettes.

M Le Proviseur affirme qu'il faudrait éviter au maximum l'utilisation des toilettes pendant les heures de classe, car c'est à ce moment que les bêtises se font.

Il invite les parents à venir vérifier la propreté des toilettes à différents moments de la journée.

Un parent remet en cause la discipline générale du collège.

### **2. La cantine :**

Les parents se font porteur d'une demande de parents qui s'étonne que les personnels de service ne soignent pas la tenue des enfants à table – norme de bienséance.

La Directrice : l'éducation à table est aussi l'affaire des parents. Sur les 21 repas pris par les enfants par semaine, 4 sont pris à l'école (5 pour les plus petits)

### **3. Transport :**

Les parents se plaignent des temps de transport.

La Directrice rappelle que le plan de transport est élaboré par la Conseillère Principale d'Éducation et le responsable de la société de transport. Il est dans la légalité (- d'une heure de trajet) et en sera donc pas changé cette année.

M Le Proviseur signale que le coût du transport serait encore plus élevé si l'on multipliait les services ; il faut diminuer les coûts et non les augmenter car ils coûtent actuellement 25 à 33% plus chers que ceux de nos voisins.

L'école a demandé aux parents de communiquer leurs souhaits pour les passages du bus pour la rentrée de 2010. Peu de parents ont répondu à cette enquête et l'école a été obligée de téléphoner – 200 appels – pour avoir une réponse. Notre métier c'est l'éducation et non le transport.

Peut-on mettre des DVD en français dans les bus ?

La Directrice approuve cette proposition et le Proviseur signale que la demande a été communiquée à la société qui gère les transports. Il faudrait payer des droits 11 Euros par bus et par mois.

#### 4. Surveillance de récréation :

Question concernant des bagarres. La Directrice s'étonne qu'il soit fait état de laxisme au sujet de la surveillance car elle a été interpellée pour avoir à régler des cas de disputes. Mais rien ne reste impuni. Le personnel fait son service de surveillance, tant les professeurs pendant les récréations que le personnel de Serunión à la pause méridienne. Les parents sont à nouveau invités à venir voir comment cela se passe sur les temps de récréation.

#### 5. La pause méridienne : pourrait-on laisser les élèves accéder à la bibliothèque ?

La Directrice explique que la bibliothèque est ouverte les lundi, mardi et vendredi et encadrée par Mme Perrin, et le jeudi par Mme Aspiazu.

Les enfants peuvent y aller sur le temps de la récréation mais ils doivent s'inscrire avant auprès de Mme Ester Kortabaria.

Il y a 15 places pour le cycle 2 et 15 places pour le cycle 3.

#### Possibilité d'activités extrascolaires pendant la pause méridienne :

Les élèves ont de 30 à 45 min avant ou après le repas. S'ajoute à cela l'Aide Personnalisée. Il ne faut pas oublier que les enfants ont aussi le droit de jouer.

#### Aménagement des deux cours de récréation :

C'est un sujet qui est à l'étude.

#### Divers :

La Gestionnaire rappelle que les parents d'élèves (qui sont les clients de l'établissement) doivent communiquer leur NIE à la comptabilité. C'est une demande de Hacienda.

M le Proviseur annonce que les familles sont invitées à répondre à une enquête sur le projet des installations informatiques pour éviter entre autre le poids des cartables.

M Lopategui, parent d'élève, demande si il y a eu des nouvelles concernant l'accès au collège.

M Le Proviseur répond qu'un devis a été demandé pour refaire le goudron et sécuriser la route. Il se chiffre à 70 000 / 80 000 euros.

Le maire de Zamudio ne répond pas à nos appels téléphoniques ; l'aide financière est actuellement bloquée. La Diputacion a suspendu le lancement des travaux qui prennent de ce fait du retard.

L'ordre du jour est épuisé à 19h50. La séance est levée.

La Secrétaire de séance,  
Mme Catherine Gorrégues

La Présidente,  
Sandrine Grasland